



La Rentrée pour les Internes de deuxième année

**L'Installation à l'internat est organisée obligatoirement
le lundi 2 septembre 2019 de 8h00 à 10 h00**

Vie scolaire, bâtiment B

Elle se décompose comme suit :

- Accueil vie scolaire bâtiment B
- Distribution fiche CPE (une photo d'identité sera obligatoire)
- Remise des clefs ; les internes de 2^{ème} année conservent leur badge de 1^{ère} année
- État des lieux
- Dépôt possible des affaires personnelles dans les chambres

L'ouverture des internats est fixée le lundi 2 septembre 2017
(uniquement pour les élèves de deuxième année ayant satisfait aux modalités d'inscription).

Les étudiants doivent apporter draps, couette et oreiller.

Le Proviseur

Patrick WATTELLIN